

Redressement/UNACOOPEC-CI:

Le Ministre Adama KONE présente son plan de sauvetage

La COOPEC, le fleuron de la microfinance de Côte d'Ivoire ne mourra pas, elle ne s'écroulera pas non plus. C'est principal enseignement que l'on peut tirer de l'importante rencontre qu'a eu lieu mardi dernier au Plateau, au 20^e étage de l'immeuble SCIAM, le Ministre auprès du Premier ministre chargé de l'économie et des Finances Adama KONE et l'ensemble des responsables et présidents des Conseils d'administration des Coopératives d'Epargne et de crédits de Côte d'Ivoire (COOPEC), réunies au sein de L'UNACOOPEC. Ces échanges avec les PCA des 125 entités de bases que compte actuellement le plus important réseau de microfinance de Côte d'Ivoire ont permis au Ministre Adama KONE qui avait à ses cotés le DG du Trésor et de la comptabilité publique M. Jacques ASSAHORE, de dévoiler les nouvelles mesures qui ont été arrêtées en vue de l'assainissement et du redressement définitif de cette faitière autrefois très dynamique mais est en bute depuis quelques années à des difficultés.

En effet, face aux difficultés financières de réseau COOPEC qui impactent négativement les performances de l'ensemble du Secteur de la microfinance en Côte d'Ivoire, le Ministre a proposé un plan de redressement qui coïncide presque en tous points avec les principales résolutions issues de l'Assemblée Générale organisée début octobre 2016 par les patrons des COOPEC. Il ressort de ce plan de redressement, une reconfiguration du réseau à travers une réduction des caisses de base à 15 maximum, contre 123 actuellement. En veillant bien entendu au maintien de l'ensemble des points de vente. Ce plan prévoit en outre la création d'une faitière sous

forme de société anonyme, la revue de la politique de crédit, l'adaptation des textes juridiques en vigueur. Autant de mesures qui vont permettre de redynamiser les COOPEC qui constituent un important outil d'inclusion financière pour notre pays. Pour ce qui est du mode opératoire du réajustement de L'UNACOOPEC, le Ministre a suggéré la mise sous administration provisoire des caisses de base, appuyée par une assistance technique internationale.

Indispensable au redressement, la question du financement a été abordée par le Ministre qui a souligné de deux traits la nécessité de procéder à la recapitalisation interne des COOPEC à travers la revalorisation de la part sociale. Toujours dans la dynamique de relever cette microfinance, l'apport en capitaux extérieurs est envisageable. Pour finir, Adama KONE a mis fin aux rumeurs tendant de faire croire à un éventuel rachat de L'UNACOOPEC." Il n'en ai rien" a-t-il rassuré dans un tonnerre d'applaudissements. Pierre DIGBEU, PCA de la COOPEC de Duékoué, a au nom de ses pairs, remercié le Ministre pour son implication personnelle dans le dénouement heureux de la crise dans laquelle semblait s'enliser L'UNACOOPEC avec ses 656 569 /clients membres, désormais "soulagés par ce plan de redressement salvateur". En guise de mot de fin, le Ministre a insisté sur la nécessité d'appliquer scrupuleusement les différents points de ce plan de redressement.

Source: Sercom/MPMEF

Charles BOA
journaliste, 05577699